

## Directeurs:

C. A. Dunning, président d'assemblée,  
W. D. Black,  
Beaudry Leman,  
Ross H. McMaster,  
James Y. Murdoch,  
J. S. Morris,  
D. R. Turnbull,  
E. A. Wilson.

(Surveillance de l'exécution du programme  
de la fabrication des produits chimiques  
et des explosifs.)

## Compagnie:

Citadel Merchandising Co. Limited,  
333 Edifice de la Canada Cement,  
Montréal (P.Q.),  
(Plateau 9051.)

## Président:

Thos. Arnold.

## Directeurs:

L. J. Belnap, vice-président,  
John Johnson,  
C. E. Gravel,  
F. K. Morrow.  
(Machines-outils.)

## Compagnie:

Federal Aircraft Limited,  
276 ouest, rue Saint-Jacques,  
Montréal (P.Q.),  
(Plateau 7111.)

## Président:

Ray Lawson.

## Directeurs:

A. Sidney Dawes, vice-président,  
Blair Gordon,  
Russell Smith,  
Allan Aiken,  
Miller Hyde.

(Surveillance du programme de fabrication  
des avions Anson.)

## Compagnie:

Research Enterprises Limited,  
701 édifice Atlas,  
Angle rues Bay et Temperance,  
Toronto (Ont.),  
(Adelaide 8817.)

## Président:

Le col. W. E. Phillips.

## Directeurs:

G. H. Rainville,  
W. E. Ross,  
A. L. Ainsworth,  
O. M. Biggar,  
G. W. Sweny, directeur-gérant,  
E. E. Burton, (prof.).

(Fabrication d'instruments d'optique)

Nous avons un faible pour les rues de  
tempérance à Toronto. J'ignore ce que re-  
présente "prof."

Small Arms Limited,  
Long Branch, Ontario, et  
1941 rue Yonge,  
Toronto (Ont.),  
(Mohawk 4319)  
(Mayfair 4537).

(Fabrication de fusils.)

[M. Pouliot.]

Ainsi ces messieurs dirigent des sociétés  
d'achat, quand le ministère possède déjà un  
service à cet égard. Je ne comprends pas.  
Pourquoi ce double emploi? J'indiquerai  
peut-être plus tard les relations d'affaires  
entre ces hommes, les relations d'affaires ordi-  
naires entres ces hommes qu'on veut nous  
faire prendre pour des surhommes, pour les  
gens les plus en état de remplir cette tâche.  
Il y a une chose que nous savons tous, c'est  
que ces gens, quel que soit leur civisme,  
ont travaillé jusqu'à la guerre, et légitime-  
ment, pour leur avantage personnel. Ce n'est  
pas un reproche, mais une simple remarque  
fondée sur la connaissance de la nature hu-  
maine. Personne ne saurait blâmer un  
homme d'affaires de s'évertuer à réussir le  
mieux possible et de réaliser des profits légi-  
times. mais telle est justement la question.  
Il y a des gens qui consentent des sacrifices  
réels pour leur pays. Immédiatement derrière  
les hommes qui sont sur le théâtre des opé-  
rations sont les hommes politiques bien in-  
tentionnés qui, bien souvent, doivent sacrifier  
leur intérêt personnel pour accomplir leur  
devoir, pour servir la population comme il  
sied et pour la représenter comme elle mérite  
de l'être. Sans vouloir attaquer personne, je  
vous demande, monsieur, si des intérêts per-  
sonnels peuvent, en se fusionnant, se trans-  
former mystérieusement en une chose favo-  
rable à l'intérêt public. C'est difficile à dire.  
Nous devons certes prendre la nature humaine  
telle qu'elle est. Si nous siégeons ici, c'est  
parce que, lors des dernières élections géné-  
rales, nos électeurs nous ont confié un mandat,  
et le contrôle des dépenses publiques est une  
chose que nous accomplissons à titre de  
membres du Parlement. Nous avons donc  
droit à tous les renseignements. On ne de-  
vrait pas considérer les membres de la Cham-  
bre des communes comme des cousins de la  
campagne. J'ai déjà dit cela et je le répète.  
Bien que nul d'entre nous, de la députation, ne  
se prétende doué de qualités supérieures, nous  
pouvons tous nous croire au moins des hom-  
mes moyens. S'il n'en était pas ainsi, nous  
n'aurions pas obtenu des milliers de votes  
aux dernières élections. En disant cela, je  
rends un hommage non seulement à mes amis  
libéraux, mais aussi au chef de l'opposition, au  
chef du groupe de la Fédération du common-  
wealth coopératif et au chef du groupe crédi-  
tiste ainsi qu'à leurs partisans respectifs.  
C'est un hommage que je rends à tous.

On dit que deux têtes valent mieux qu'une.  
Que valent donc 229 têtes au lieu de 16? Je  
désire que le ministre me renseigne sur les  
règlements relatifs à ces compagnies d'Etat.  
Tout ce que nous savons, c'est que telle ou  
telle compagnie a été formée et qu'elle est